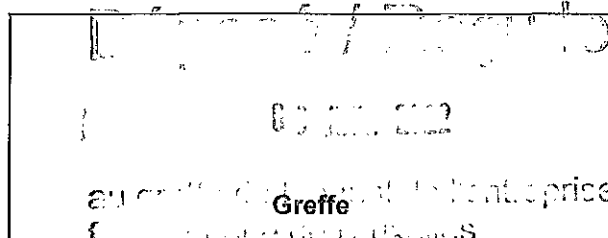




**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22084720



N° d'entreprise : **0783 501 365**

Nom

(en entier) : **Afer Pierre Holding Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de La Hulpe 166 Boîte 2 1170 Watermael-Boitsfort**

Objet de l'acte : Transfert d'adresse

Il résulte des décisions écrites de ce 3 Juin 2022 du Conseil d'Administration que:

(1) Première Résolution

Le conseil d'administration décide de transférer son siège social de Chaussée de La Hulpe 166 boîte 2, 1170 Belgique à Chaussée de La Hulpe 166 boîte 25, 1170 Belgique à compter de la date de ces résolutions.

(2) Deuxième Résolution

Le conseil d'administration désigne Guillaume Blauwart, élisant domicile professionnel au 166, Chaussée de la Hulpe à 1170 Watermael-Boitsfort comme mandataire spécial avec faculté de substitution pour accomplir toutes les formalités nécessaires à la publication de la décision qui précède.

Ce mandat expirera automatiquement après l'accomplissement de ces formalités et le conseil d'administration sera informé dès que le transfert de siège social sera effectif.

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).